



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 juin 2023

Préavis de grève des praticiens urgentistes pour le lundi 3 juillet

Conformément au préavis de grève déposé par Action Praticiens Hôpital le 8 juin appelant à cesser toute activité non urgente le lundi 3 juillet, Samu-Urgences de France a également déposé un préavis auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention¹.

Dans son discours pour ses vœux aux acteurs de la santé du 6 janvier 2023, le Président de la République a fait le point sur les défis à relever et les travaux à conduire pour refonder notre système de santé et répondre à l'inquiétude de nos compatriotes et de nombreux soignants face à la crise multifactorielle que connaît le secteur de la santé. Pour les hospitaliers, il a fait des annonces qui devaient être effectives au premier juin.

L'urgence de redonner une attractivité aux carrières médicales hospitalières semblait être une priorité affichée par le ministère, de même que l'enjeu essentiel de reconnaître la pénibilité de la permanence des soins, et de la revaloriser. Or les travaux de concertations sur ces sujets se sont brutalement arrêtés au mois de mai, sans aucune perspective de reprise malgré nos relances.

Aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre choix que de lancer un mouvement de grève le lundi 3 juillet pour faire entendre notre voix. Les médecins hospitaliers ont le droit à la reconnaissance de leur investissement au quotidien, et ont besoin de conditions de travail respectueuses. La première victime de cette injustice est le patient, en premier lieu, par la fuite des médecins du système de soins hospitalier.

Depuis un an, le constat d'une dégradation continue de l'offre de soins est affligeant, touchant notamment les structures d'urgences avec des fermetures d'accueil d'urgences ou de SMUR, des diminutions des ressources humaines ...

Le 3 juillet, notre ambition durant cette journée de grève est de montrer à quoi ressembleront nos services d'urgences, si rien n'est fait pour redonner une attractivité à nos métiers.

Dr Marc NOIZET

Président SUDF

marc.noizet@sudf.fr

